



une page dédiée

POUR VOUS
AIDER



| FICHE ACTION DE LA COLLECTIVITE

Cette action s'inscrit
dans la thématique :



Connaissance biodiversité

Mettre en place un Atlas de la biodiversité communal ou intercommunal ou conduire des inventaires de biodiversité sur certains groupes d'espèces et de milieux présents sur le territoire



Action n°



BIODIVERSITE-1

→ Objectifs et cibles de l'action

Mettre en place un Atlas de la biodiversité communal ou intercommunal ou conduire des inventaires de biodiversité sur certains groupes d'espèces et de milieux présents sur le territoire.

→ Éléments de contexte

 Techniques, réglementaires, exemples ...

En fonction de l'état des connaissances sur le territoire de la collectivité et de ses moyens, des inventaires spécifiques ou un Atlas de la biodiversité peuvent être réalisés.

Zoom sur l'Atlas :

Un ABC, c'est un diagnostic écologique qui met en évidence les principaux enjeux de biodiversité du territoire. Cet outil implique l'ensemble des acteurs d'une collectivité (élus, citoyens, associations, entreprises) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. Il permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire en s'appuyant sur des inventaires des espèces et des milieux, et d'établir un plan d'actions pour préserver la biodiversité.

L'ABC est un outil d'information et d'aide à la décision au sein de la collectivité. Il facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion. Il permet d'encourager une logique de sobriété foncière en identifiant les secteurs sensibles à protéger.

Le programme est lancé en 2010 à l'initiative du Ministère chargé de l'environnement, et repris en 2017 par l'OFB. Né dans le réseau des parcs naturels régionaux et porté par le dynamisme associatif, il convainc chaque année de nombreuses communes et intercommunalités.

Pour répondre aux objectifs visés, l'Atlas de la biodiversité communale s'appuie sur trois piliers :

- La connaissance écologique du territoire : état des lieux, inventaires, cartographie des enjeux ;
- La mobilisation locale via des animations : élus, habitants, acteurs et publics divers ;
- Le passage à l'action : rédaction d'un plan d'actions pour répondre aux enjeux identifiés.

Si toutefois, la réalisation d'un Atlas complet n'est pas proportionnée avec les moyens de la collectivité, cette dernière pourra proposer un ensemble d'inventaires couvrant tout ou partie de son territoire.

ABC, inventaires et document d'urbanisme : en lien avec la fiche dédiée sur la révision de documents d'urbanisme, la réalisation préalable d'un ABC ou d'inventaires spécifiques (zones humides, linéaires de haies...) sont garants d'une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité.

Inventaires et sciences participatives : pour réaliser ces inventaires, la collectivité peut faire appel à des bureaux d'études spécialisés mais a également la possibilité de mobiliser ses citoyens en s'appuyant sur les sciences participatives (cf. fiche dédiée) et peut mettre à disposition de ses citoyens des outils et applications dédiés.

L'implication des habitant-es dans ces démarches permet une compréhension des enjeux plus forte. Cela induit également une meilleure acceptation des choix de protection qui peuvent être faits par la suite.

→ Description de l'action



Empty box for description of the action.

→ Modalités de mise en œuvre de l'action

- i** Vous pouvez indiquer les collaborateurs ou les partenaires impliqués (ou co-porteurs), le calendrier de mise en œuvre avec ses principales étapes, la durée du projet, ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés ou à mobiliser.



→ Dispositif de suivi-évaluation de l'action

- i** Définissez pour chaque indicateur (si possible) la valeur initiale ainsi que la cible à atteindre au bout des 3 ans.



Liste des pièces-jointes annexées {facultatif} > Plans, photographies, dossiers.



→ Correspondance SRB

E2	E/ Approfondir la connaissance et l'expertise 2/ Mutualiser, structurer et valoriser les connaissances
----	--

→ Préconisations

i [Cadre réservé à l'instruction]